

• (4.10 p.m.)

Nous insistons depuis longtemps pour que le ministère, de concert et en consultation avec les provinces, veille à ce que les représentants des centres urbains puissent dorénavant participer activement aux conférences constitutionnelles. Nous en parlons depuis quelque temps. Nous nous sommes efforcés—et je le dis en toute déférence—de nous montrer constructifs et de proposer au gouvernement des solutions de rechange qui donneront plus de créance à ses mesures relatives au milieu urbain. Nous avons réclamé une conférence à trois paliers où les divers représentants pourraient se faire entendre, préciser les responsabilités qui leur incombent et la meilleure manière pour chacun de faire œuvre utile. Au cours d'une telle conférence, tous ceux qui s'intéressent au sort de notre pays pourraient, en hommes raisonnables, étudier et adopter des solutions viables.

En outre, il est temps de comprendre que la coordination de toutes les activités fédérales qui touchent de façon vitale l'orientation et la nature de l'expansion urbaine exige la nomination d'un ministre chargé uniquement de l'habitation et des affaires urbaines. J'ai parlé tout à l'heure de l'à-propos d'établir un comité permanent des affaires urbaines. La création d'un tel comité nous permettrait d'entendre directement tous ceux que ces questions préoccupent vivement. Comment le ministre peut-il donner de l'argent à une association de locataires sans s'engager à fournir renseignements et conseils à cette association? Comment peut-il, d'un côté, accorder des subventions et de l'autre leur dire: «Laissez-moi tranquille?»

On nous annonce que le Canada est celui des pays industrialisés où l'expansion urbaine a été la plus rapide. Le Conseil économique a estimé qu'en 1980, sur une population globale d'environ 25 millions d'habitants, 80 p. 100 seront des citadins et 15 millions d'entre eux résideront dans 27 villes importantes dont chacune aura un budget et une population supérieurs à ceux de l'une ou de plusieurs de nos provinces actuelles. On a également prévu que, d'ici à l'an 2000, plus de la moitié de la population sera concentrée dans cinq grandes mégapoles. Dans ces conditions, la préoccupation immédiate du gouvernement devrait consister à faire table rase des artifices constitutionnels et à intégrer, sur le plan fédéral, dans une politique urbaine cohérente, la vaste panoplie des pouvoirs et des responsabilités assumés par les services fédéraux. Hélas, il ne semble pas qu'il y ait une politique gouvernementale dans ce domaine! Je pose au ministre cette question: comment ce gouvernement peut-il prétendre s'intéresser à la rénovation

des villes et aux problèmes de l'expansion urbaine, alors que, presque unilatéralement, il s'est désengagé en ce qui concerne la tâche à accomplir en matière de rénovation urbaine? Je voudrais consigner quelque chose au harnard. Il s'agit d'un article paru dans le *Globe and Mail*. Cela va montrer qu'une telle décision est à peine croyable.

M. Robert Andras, ministre d'État chargé de l'habitation, a annoncé, au cours de la semaine, que le gouvernement fédéral ne dépenserait pas plus de 4 millions de dollars pour des projets de réaménagement urbain à Toronto dans les 5 ans qui vont suivre.

Il en a pris la décision avant même que l'étude des problèmes urbains ait été amorcée.

La décision choquera les habitants des taudis, car ils savent que, si l'on ne met pas un frein à la gangrène, demain il sera trop tard. Elle choquera aussi les experts municipaux et provinciaux qui voient leur œuvre interrompue, et pour cinq ans. Cette ville en expansion rapide, à cause d'un tel retard, va devenir bien malade, et peut-être ne s'en remettra-t-elle jamais.

Comme je l'ai dit à mes électeurs de Hamilton, en Ontario, qui semblent avoir été continuellement éconduits par le gouvernement actuel, cette attitude m'a amené à conclure que nos grandes villes devraient faire partie des Nations Unies et demander de l'aide. Si elles le faisaient jamais, il est possible que le gouvernement trouverait les fonds nécessaires quelque part pour les sauver.

Je suis troublé de ce qu'a dit le ministre à propos du logement et qui laisse entendre qu'il est d'accord avec la politique anti-inflationniste du gouvernement, responsable d'un chômage sans précédent et d'une diminution alarmante des mises en chantier. Il a déclaré que les mises en chantier seront d'environ 180,000 cette année alors que le Conseil économique a indiqué qu'au moins 250,000 étaient nécessaires.

Le ministre des Finances (M. Benson) n'aime pas l'expression «sociétés de construction». Le ministre d'État chargé de l'habitation, revenu récemment d'un voyage d'information en Europe, est pénétré maintenant des possibilités qu'offrent les sociétés de construction. J'ai posé une question à ce sujet l'autre jour à un ministre, au comité de la santé nationale et du bien-être social. En toute justice, je ne me rappelle pas s'il m'a répondu. Je lui ai demandé si, puisque «Benson aux trente piastres» ne s'intéresse pas à cette initiative à cause des concessions fiscales, quoi que cela signifie, il ne pourrait pas s'adresser à son collègue des Finances et lui proposer ce programme pour qu'on puisse affecter des fonds au logement étant donné que la Société centrale d'hypothèques et de logement, semblerait-il, ne prête plus d'argent et que nous n'avons pas pu convaincre les provinces, qui